Municipalité
de **Saint-Louis-de-Blandford**

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS-DE-BLANDFORD

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Louis-de-Blandford, tenue le 16 janvier 2025 à 19h00 à la salle Marc-Bieler, située au 80 rue Principale à Saint-Louis-de-Blandford (Québec) G0Z 1B0, sous la présidence de monsieur Yvon Carle, maire.

Sont présents à cette séance:

Siège #2 - Marc Bédard
Siège #3 - François-Michel Bonneau-Leclerc
Siège #4 - Sylvie Salois
Siège #5 - Élisabeth Hamel

Est / sont absents:
Siège #1 - Chantale Komlosy

Est également présent, monsieur Daniel Tremblay, Directeur-Général, qui agira comme greffier.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après avoir constaté le quorum, le maire déclare la séance ouverte à 19h00.

2025-01-001 **2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3 - MOT DU MAIRE
4 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
- **4.1** - Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 décembre 2024
- **4.2** - Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du budget du 19 décembre 2024

5 - FINANCES
- **5.1** - Adoption des comptes du mois de décembre 2024
- **5.2** - Don à LEUCAN

6 - LÉGISLATION
- **6.1** - Dépôt et adoption du projet de règlement numéro 370-2024 concernant le traitement et la rémunération des élus
- **6.2** - Dépôt et adoption du projet de règlement numéro 371-2024 concernant la modification au G-100
- **6.3** - Dépôt et adoption du projet de règlement numéro 372-2024 concernant la modification au règlement de zonage de la zone I-1 et sur les règles de bâtiments secondaires
- **6.4** - Dépôt et adoption du projet de règlement numéro 373-2024 concernant la modification du règlement # 197

DG ou DGA

Maire

6.5 - Dépôt et adoption du projet de règlement numéro 374-2024 concernant l'occupation et l'entretien des bâtiments

6.6 - Dépôt et adoption du projet de règlement numéro 375-2024 concernant la modification du plan d'urbanisme # 193

6.7 - Dépôt et adoption du projet de règlement numéro 376-2024 concernant la modification du règlement de zonage # 194

6.8 - Dépôt et adoption du projet de règlement numéro 377-2024 concernant la modification du règlement # 196 sur les permis et certificats

6.9 - Dépôt et adoption du projet de règlement numéro 378-2024 concernant la taxation de 2025

6.10 - Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 379-2025 Locations de salles et services municipaux

7 - OCTROI DE CONTRATS

7.1 - Rédaction et recherches pour les panneaux historiques

7.2 - Mandat pour service de traiteur

7.3 - Mandat pour service d'animation musicale

7.4 - Embauche d'Hommage à Corbeau

7.5 - Embauche de "Juste une p'tite nuite"

7.6 - Mandat pour fourniture de verre réutilisable

7.7 - Mandat pour musique du souper d'antan

7.8 - Mandat pour fourniture de boissons à l'effigie du 200e

7.9 - Mandat pour spectacle de Noel

7.10 - Mandat pour sonorisation du souper d'antan

8 - Demande d'utilisation d'un terrain du MRNF

9 - Résolution Gouvernement du Québec pour accord de subvention de Patrimoine Canada

10 - Demande de permis de boisson

11 - VARIA

12 - PÉRIODE DE QUESTIONS

13 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par François-Michel Bonneau-Leclerc, appuyé par Marc Bédard et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de la présente séance.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3 - MOT DU MAIRE

Monsieur le maire profite de la situation qui est arrivée à Victoriaville en début de semaine avec les citoyens qui ont manqués de respect envers le quorum de la séance du conseil pour parler du manque de respect que nos élus et nos employés municipaux font face depuis quelques mois. Monsieur le maire rappelle aux citoyens qu'il faut agir dans le respect sinon les citoyens seront remis à l'ordre ou bien interdis de ce présenter aux séances.

4 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2025-01-002 **4.1 - Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 décembre 2024**

ATTENDU QUE le procès-verbal a été transmis à tous les membres du conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE,

DG ou DGA

Maire

Il est proposé par Sylvie Salois, appuyé par François-Michel Bonneau-Leclerc et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 décembre 2024 tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2025-01-003

4.2 - Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du budget du 19 décembre 2024

ATTENDU QUE le procès-verbal a été transmis à tous les membres du conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE,

Proposé par Marc Bédard, appuyé par Élisabeth Hamel et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du budget du 19 décembre 2024 tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5 - FINANCES

2025-01-004

5.1 - Adoption des comptes du mois de décembre 2024

ATTENDU QUE la liste des comptes à payer a été transmis à tous les membres du conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Élisabeth Hamel, appuyé par Sylvie Salois et résolu à l'unanimité d'adopter la liste des comptes à payer et d'autoriser le directeur général à en effectuer le paiement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2025-01-005

5.2 - Don à LEUCAN

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une demande de don de la part d'une citoyenne de Saint-Louis-de-Blandford en faveur à LEUCAN ;

ATTENDU QUE la municipalité as à cœur le bonheur et la santé des citoyens de tous âges et tous origines ;

EN CONSÉQUENCE, nous acceptons de faire un don du montant de 1000$ à LEUCAN en soutien aux démarches de madame Lefebvre et lui prêtons gracieusement la salle Marc Bieler pour une activité de financement en mars 2025.

Proposé par Marc Bédard, appuyé par François-Michel Bonneau-Leclerc et résolu à l'unanimité des conseillers présents.

ADOPTÉ

6 - LÉGISLATION

2025-01-006

6.1 - Dépôt et adoption du projet de règlement numéro 370-2024 concernant le traitement et la rémunération des élus

DG ou DGA

Maire

ATTENDU QU'UN avis de motion a été dûment donné à cet effet par la conseillère Sylvie Salois lors de la séance du 10 décembre 2024 et que le projet de règlement relatif au présent règlement a été présenté lors de cette même séance ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Marc Bédard, appuyé par Élisabeth Hamel et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Saint-Louis-de-Blandford adopte le règlement numéro 370-2024 concernant le traitement et la rémunération des élus.

Copie est jointe à la présente pour en faire partie intégrante. Le maire et les conseillers déclarent avoir lu ledit règlement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2025-01-007

6.2 - Dépôt et adoption du projet de règlement numéro 371-2024 concernant la modification au G-100

ATTENDU QU'UN avis de motion a été dûment donné à cet effet par le conseiller Francois-Michel Bonneau-Leclerc lors de la séance du 10 décembre 2024 et que le projet de règlement relatif au présent règlement a été présenté lors de cette même séance ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Sylvie Salois, appuyé par Marc Bédard et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Saint-Louis-de-Blandford adopte le règlement numéro 371-2024 concernant la modification au G-100.

Copie est jointe à la présente pour en faire partie intégrante. Le maire et les conseillers déclarent avoir lu ledit règlement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2025-01-008

6.3 - Dépôt et adoption du projet de règlement numéro 372-2024 concernant la modification au règlement de zonage de la zone I-1 et sur les règles de bâtiments secondaires

ATTENDU QU'UN avis de motion a été dûment donné à cet effet par le conseiller Marc Bédard lors de la séance du 10 décembre 2024 et que le projet de règlement relatif au présent règlement a été présenté lors de cette même séance ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par François-Michel Bonneau-Leclerc, appuyé par Élisabeth Hamel et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Saint-Louis-de-Blandford adopte le règlement numéro 372-2024 concernant la modification au règlement de zonage de la zone I-1 et sur les règles des bâtiments secondaires.

Copie est jointe à la présente pour en faire partie intégrante. Le maire et les conseillers déclarent avoir lu ledit règlement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2025-01-009

6.4 - Dépôt et adoption du projet de règlement numéro 373-2024 concernant la modification du règlement # 197

ATTENDU QU'UN avis de motion a été dûment donné à cet effet par le conseiller Marc

DG ou DGA

Maire

Bédard lors de la séance du 10 décembre 2024 et que le projet de règlement relatif au présent règlement a été présenté lors de cette même séance ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Sylvie Salois, appuyé par Élisabeth Hamel et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Saint-Louis-de-Blandford adopte le règlement numéro 373-2024 concernant la modification du règlement # 197 concernant la modification des normes sur les fondations.

Copie est jointe à la présente pour en faire partie intégrante. Le maire et les conseillers déclarent avoir lu ledit règlement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2025-01-010

6.5 - Dépôt et adoption du projet de règlement numéro 374-2024 concernant l'occupation et l'entretien des bâtiments

ATTENDU QU'UN avis de motion a été dûment donné à cet effet par la conseillère Sylvie Salois lors de la séance du 10 décembre 2024 et que le projet de règlement relatif au présent règlement a été présenté lors de cette même séance ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par François-Michel Bonneau-Leclerc, appuyé par Marc Bédard et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Saint-Louis-de-Blandford adopte le règlement numéro 374-2024 concernant l'occupation et l'entretien des bâtiments.

Copie est jointe à la présente pour en faire partie intégrante. Le maire et les conseillers déclarent avoir lu ledit règlement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2025-01-011

6.6 - Dépôt et adoption du projet de règlement numéro 375-2024 concernant la modification du plan d'urbanisme # 193

ATTENDU QU'UN avis de motion a été dûment donné à cet effet par le conseiller Marc Bédard lors de la séance du 10 décembre 2024 et que le projet de règlement relatif au présent règlement a été présenté lors de cette même a séance ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par François-Michel Bonneau-Leclerc, appuyé par Élisabeth Hamel et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Saint-Louis-de-Blandford adopte le règlement numéro 375-2024 concernant la modification du plan d'urbanisme numéro 193 sur le schéma d'aménagement de la MRC d'Arthabaska.

Copie est jointe à la présente pour en faire partie intégrante. Le maire et les conseillers déclarent avoir lu ledit règlement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2025-01-012

6.7 - Dépôt et adoption du projet de règlement numéro 376-2024 concernant la modification du règlement de zonage # 194

ATTENDU QU'UN avis de motion a été dûment donné à cet effet par la conseillère Élisabeth Hamel lors de la séance du 10 décembre 2024 et que le projet de règlement relatif au présent règlement a été présenté lors de cette même séance ;

Dir ou DGA

Maire

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Marc Bédard, appuyé par François-Michel Bonneau-Leclerc et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Saint-Louis-de-Blandford adopte le règlement numéro 376-2024 concernant la modification au règlement de zonage numéro 194 au sujet des normes et définitions diverses aux règlements d'urbanisme de la MRC d'Arthabaska.

Copie est jointe à la présente pour en faire partie intégrante. Le maire et les conseillers déclarent avoir lu ledit règlement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2025-01-013

6.8 - Dépôt et adoption du projet de règlement numéro 377-2024 concernant la modification du règlement # 196 sur les permis et certificats

ATTENDU QU'UN avis de motion a été dûment donné à cet effet par la conseillère Chantal Komlosy lors de la séance du 10 décembre 2024 et que le projet de règlement relatif au présent règlement a été présenté lors de cette même séance ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Élisabeth Hamel, appuyé par Marc Bédard et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Saint-Louis-de-Blandford adopte le règlement numéro 377-2024 concernant la modification du règlement numéro 196 sur les permis et certificats.

Copie est jointe à la présente pour en faire partie intégrante. Le maire et les conseillers déclarent avoir lu ledit règlement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2025-01-014

6.9 - Dépôt et adoption du projet de règlement numéro 378-2024 concernant la taxation de 2025

ATTENDU QU'UN avis de motion a été dûment donné à cet effet par monsieur le maire Yvon Carle lors de la séance du 19 décembre 2024 et que le projet de règlement relatif au présent règlement a été présenté lors de cette même séance ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Marc Bédard, appuyé par Sylvie Salois et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Saint-Louis-de-Blandford adopte le règlement numéro 378-2024 concernant les règles de taxation pour 2025.

Copie est jointe à la présente pour en faire partie intégrante. Le maire et les conseillers déclarent avoir lu ledit règlement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6.10 - Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 379-2025 Locations de salles et services municipaux

Avis de motion est donné par le conseiller Marc Bédard que sera présenté à une prochaine séance du conseil, le Règlement numéro 379-2025 concernant les Locations de salles et services municipaux.

DG ou DGA

Maire

Séance tenante, le directeur-général a présenté un projet de règlement, dont copie a été remise aux membres du conseil de la Municipalité de Saint-Louis-de-Blandford.

7 - OCTROI DE CONTRATS

2025-01-015

7.1 - Rédaction et recherches pour les panneaux historiques

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Louis-de-Blandford fêtera en 2025 le 200e anniversaire de l'arrivée de Charles Héon ;

ATTENDU QU'il y aura des panneaux historiques qui seront installés dans la municipalité racontant des éléments en lien avec la découverte et la création de la municipalité ;

ATTENDU QUE nous aurons besoin de soutien pour les recherches et la rédaction des textes de ces panneaux ;

EN CONSÉQUENCE, nous acceptons de mandater l'historien Gaétan St-Arnaud et l'archiviste Michel Pépin pour ces recherches et rédaction de textes.

Proposé par François-Michel Bonneau-Leclerc, appuyé par Marc Bédard et résolu à l'unanimité des conseillers présents.

ADOPTÉ

2025-01-016

7.2 - Mandat pour service de traiteur

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Louis-de-Blandford fêtera en 2025 le 200e anniversaire de l'arrivée de Charles Héon ;

ATTENDU QUE le comité du 200e ont contactés plusieurs services de traiteurs de la région pour les 3 évènements où nous aurons besoin de ce service et qu'un seul traiteur répondait à l'ensemble des demandes du comité ;

EN CONSÉQUENCE, nous mandatons LOUIS LEBLANC TRAITEUR à agir comme traiteur officiel lors des 3 évènements du 200e anniversaire.

Proposé par Marc Bédard, appuyé par Sylvie Salois et résolu à l'unanimité des conseillers présents.

ADOPTÉ

2025-01-017

7.3 - Mandat pour service d'animation musicale

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Louis-de-Blandford fêtera en 2025 le 200e anniversaire de l'arrivée de Charles Héon ;

ATTENDU QUE le lancement des festivités se feront en février 2025 lors d'un cocktail dinatoire et qu'un service d'animation musicale est requis ;

ATTENDU QUE le choix du comité du 200e s'est arrêté sur DJ DANIEL DION pour cette soirée du 13 février ;

EN CONSÉQUENCE, nous donnons le mandat de l'animation musicale à DJ DANIEL DION pour le cocktail dinatoire du 13 février 2025 au montant de 700 $.

Proposé par Marc Bédard, appuyé par Marc Bédard et résolu à l'unanimité des conseillers présents.

ADOPTÉ

DG ou DGA

Maire

2025-01-018 **7.4 - Embauche d'Hommage à Corbeau**

ATTENDU QUE encore cette année, la municipalité de Saint-Louis-de-Blandford offrira un spectacle musical francophone dans le cadre des Jeudis en Chansons ;

ATTENDU QUE le choix du groupe, en fonction des disponibilités et du prix, s'est arrêté sur Hommage à Corbeau ;

EN CONSÉQUENCE, nous embauchons le groupe Hommage à Corbeau pour la soirée du 3 juillet 2025 dans le cadre des Jeudis en chansons au montant de 3 600 $.

Proposé par Élisabeth Hamel, appuyé par Sylvie Salois et résolu à l'unanimité des conseillers présents.

ADOPTÉ

2025-01-019 **7.5 - Embauche de "Juste une p'tite nuite"**

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Louis-de-Blandford fêtera en 2025 le 200e anniversaire de l'arrivée de Charles Héon ;

ATTENDU QUE le comité du 200e était à la recherche d'un groupe de musique francophone pour faire la première partie du spectacle de Phil Lauzon lors de la soirée du Village en fête ;

EN CONSÉQUENCE, nous embauchons le groupe "Juste une p'tite nuite - Hommage aux colocs" pour la soirée du 23 Août 2025 au montant de 4 000$.

Proposé par Sylvie Salois, appuyé par Marc Bédard et résolu à l'unanimité des conseillers présents.

ADOPTÉ

2025-01-020 **7.6 - Mandat pour fourniture de verre réutilisable**

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Louis-de-Blandford fêtera en 2025 le 200e anniversaire de l'arrivée de Charles Héon ;

ATTENDU QUE lors des différentes festivités en lien avec cet anniversaire, il y aura un service de boissons et que le comité du 200e ont eu l'idée de vendre des verres réutilisables à l'effigie du 200e anniversaire pour les consommations ;

ATTENDU QUE le comité a reçu une offre de service de la part de l'entreprise CUPKO pour la confection et la fourniture des verres ;

EN CONSÉQUENCE, nous acceptons de passer une commande de 1 400 verres à la compagnie CUPKO pour un montant de 1 456 $.

Proposé par François-Michel Bonneau-Leclerc, appuyé par Sylvie Salois et résolu à l'unanimité des conseillers présents.

ADOPTÉ

2025-01-021 **7.7 - Mandat pour musique du souper d'antan**

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Louis-de-Blandford fêtera en 2025 le 200e anniversaire de l'arrivée de Charles Héon ;

ATTENDU QU'il y aura un souper traditionnel d'antan le 20 septembre 2025 et qu'il faudra les services d'une troupe musicale pendant cet évènement ;

DG ou DGA

Maire

ATTENDU QUE le comité du 200e ont arrêtés leur choix sur la troupe "Ghislain Jutras et ses musiciens" pour faire l'animation musicale ;

EN CONSÉQUENCE, nous donnons le mandat de l'animation musicale du souper d'antan du 20 septembre 2025 à "Ghislain Jutras et ses musiciens" au montant de 2 000$.

Proposé par Marc Bédard, appuyé par François-Michel Bonneau-Leclerc et résolu à l'unanimité des conseillers présents.

ADOPTÉ

2025-01-022 **7.8 - Mandat pour fourniture de boissons à l'effigie du 200e**

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Louis-de-Blandford fêtera en 2025 le 200e anniversaire de l'arrivée de Charles Héon ;

ATTENDU QU'il y aura plusieurs évènements lors de cet anniversaire où il y aura de la vente de boissons alcoolisées et que nous pourrions vendre de la bière à l'effigie du 200e avec l'aide de la microbrasserie Wick Station;

EN CONSÉQUENCE, nous donnons le mandat à la microbrasserie Wick Station de confectionner et fournir 2 sortes de bières à l'effigie du 200e anniversaire au montant de 3 188 $ pour 16 caisses.

Proposé par François-Michel Bonneau-Leclerc, appuyé par Sylvie Salois et résolu à l'unanimité des conseillers présents.

ADOPTÉ

2025-01-023 **7.9 - Mandat pour spectacle de Noel**

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Louis-de-Blandford fêtera en 2025 le 200e anniversaire de l'arrivée de Charles Héon ;

ATTENDU QUE le 15 novembre 2025 il y aura un spectacle de Noël à l'intérieur de l'Église de Saint-Louis-de-Blandford et qu'il faut une troupe pour faire le chant ;

ATTENDU QUE le comité du 200e ont arrêté leur choix sur la troupe "Les harmonieuses" pour cet évènement ;

EN CONSÉQUENCE, nous donnons le mandat à la troupe "Les harmonieuses" pour le chant lors du spectacle de Noël du 15 novembre 2025 au montant de 675$.

Proposé par Sylvie Salois, appuyé par François-Michel Bonneau-Leclerc et résolu à l'unanimité des conseillers présents.

ADOPTÉ

2025-01-024 **7.10 - Mandat pour sonorisation du souper d'antan**

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Louis-de-Blandford fêtera en 2025 le 200e anniversaire de l'arrivée de Charles Héon ;

ATTENDU QU'il y aura de l'animation musicale lors du souper d'antan du 20 septembre 2025 et que nous aurons besoin d'un service de sonorisation ;

ATTENDU QUE le comité du 200e ont arrêté leur choix sur M. Stephane Bergeron pour fournir le service de sonorisation lors de cet évènement ;

DG ou DGA

Maire

EN CONSÉQUENCE, nous donnons le mandat de la sonorisation du souper d'antan à M. Stephane Bergeron au montant de 800$.

Proposé par Marc Bédard, appuyé par Sylvie Salois et résolu à l'unanimité des conseillers présents.

ADOPTÉ

2025-01-025

8 - Demande d'utilisation d'un terrain du MRNF

ATTENDU QUE la municipalité, avec la collaboration de GROBEC, est en procédure pour développer une descente de canoë-kayak sur la rivière Bécancour depuis quelques années ;

ATTENDU QUE le GROBEC ont réussi à établir un parcours pagayable de plusieurs kilomètres sur la rivière Bécancour et qu'il manque une descente à Saint-Louis-de-Blandford pour compléter l'un de leur parcours ;

ATTENDU QUE le Ministère des ressources naturelles et de la faune (MRNF) ont un terrain idéalement situé sur le rang 1 (lot 4 478 252) et qu'il est possible de faire la demande d'utiliser ce terrain à des fins communautaires comme pour une descente de canoë-kayak ;

ATTENDU QUE la municipalité utiliserais ce terrain sans y installer de structure permanente ni effectuer du déboisement ;

EN CONSÉQUENCE,

Nous autorisons le Directeur-Général Daniel Tremblay à faire la demande au MRNF et à payer les frais de gestion de 148 $ ainsi que tout autre frais relié à cette demande pour l'utilisation du terrain # 4 478 252.

Proposé par Marc Bédard, appuyé par Élisabeth Hamel et résolu à l'unanimité des conseillers présents.

ADOPTÉ

2025-01-026

9 - Résolution Gouvernement du Québec pour accord de subvention de Patrimoine Canada

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Louis-de-Blandford fêtera en 2025 le 200e anniversaire de l'arrivée de Charles Héon ;

ATTENDU QUE nous avons obtenu une subvention financière de la part de Patrimoine Canada pour contribuer financièrement aux activités entourant cet anniversaire au montant de 26 600 $;

ATTENDU QUE cette subvention du Gouvernement fédéral répond au décret 1852-2024 ;

EN CONSÉQUENCE, la municipalité de Saint-Louis-de-Blandford autorise le directeur-général Daniel Tremblay et la directrice-générale-adjointe Mélanie Allaire de signer la convention de subvention et tout autre document en lien avec cette dernière.

Proposé par François-Michel Bonneau-Leclerc, appuyé par Sylvie Salois et résolu à l'unanimité des conseillers présents.

ADOPTÉ

DG ou DGA

Maire

2025-01-027

10 - Demande de permis de boisson

ATTENDU QUE la municipalité aura plusieurs activités en 2025 qui auront un service de ventes de boissons sur place ;

ATTENDU QUE nous avons besoin d'un permis de boisson pour en faire la vente ;

EN CONSÉQUENCE, nous autorisons la directrice-générale-adjointe Mélanie Allaire à faire la demande de permis à la RACJQ et de payer les frais s'y rattachant.

Proposé par Élisabeth Hamel, appuyé par Marc Bédard et résolu à l'unanimité des conseillers présents.

ADOPTÉ

11 - VARIA

- Une citoyenne de la municipalité nous a envoyé des questions par courriel au sujet des règlements # 370-2024 et 378-2024.

- Le DG répond aux questions de la citoyenne en avant des citoyens en mentionnant les dépenses faites en 2024 expliquant une hausse de taxes de 5% en 2025

- Le dépôt officiel à la MRC de la liste en vue de la vente pour taxes s'effectuera dans les prochains jours et il n'y a plus d'ententes possibles directement avec la municipalité. Au total, 15 lots sont sur la liste des ventes pour taxes. De ce nombre, 3 ont fait une entente de paiements, 4 ont un délai supplémentaire jusqu'au 31 janvier et 6 sont des inconnus.

- Monsieur le maire explique que l'ensemble des citoyens ont une dette de 229 000 $ en taxes impayées ce qui représente environ 10% du budget de la municipalité. Ces comptes impayés représentent à eux seuls l'équivalent d'une hausse de taxes de 7.5%

12 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite les citoyens à la période de questions.

- Monsieur Noel mentionne que les lumières de rues dans le rang 11 sont toujours pas remplacées

- Le DG mentionne que le contrat a été donné en novembre 2024 mais que les lumières sont "B/O" et que le fournisseur est en attente de livraison

- Madame Vallée mentionne qu'elle a souvent des problèmes avec Gaudreau et avec le service à la clientèle

- Le DG et l'ensemble des élus ouvrent une discussion parlant que ce problème est majeur et qu'il est à la grandeur de la MRC. Les services sont mauvais mais en plus le service à la clientèle est quasi inexistant. Une plainte à la MRC sera formulée par le conseil dans les semaines à venir.

-Madame Vézina demande si la municipalité s'est prémunie d'une sécurité pour palier à des dépenses imprévues éventuelles et donne comme exemple le bris de la toilette de la Salle des Générations

DG ou DGA

Maire

- Les élus lui répondent que les budgets ne permettent pas de se faire des "coussins" puisqu'il faut avoir des dépenses égales aux revenus mais qu'en cas d'imprévu non-budgété il y a toujours moyen de couper ailleurs pour palier à cet imprévu. Le DG mentionne que pour réduire les taxes municipales au minimum, il faut mettre les dépenses au minimum. Il mentionne également pour le tuyau de la salle de bain, le problème est résolu et qu'il y aura une inspection périodique par caméra pour prévenir tout problème éventuel.

FIN DES QUESTIONS

2025-01-028 **13 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par François-Michel Bonneau-Leclerc que la séance soit levée à 20h55.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Daniel Tremblay
Greffier

Yvon Carle
Maire

Je, Yvon Carle, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».